

Rosa Bonheur

EN SEINE-ET-MARNE

EXPOSITION

FEMMES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI EN SEINE-ET-MARNE

À l'occasion de la Journée nationale des droits des femmes, le 8 mars, le Département de Seine-et-Marne met en avant les « Femmes d'hier et d'aujourd'hui en Seine-et-Marne » à travers une exposition de photographies sur le parvis de l'Hôtel du Département, hommage à R

Du
08/03
au
31/07/2022

 Facebook (<https://www.facebook.com/departementdeseineetmarne>)

 Twitter (<https://twitter.com/Departement77>)

 Instagram (<https://www.instagram.com/departement77/>)

 LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/839932/admin/>)

 12 rue des Saints-Pères, Hôtel du Département, 77000 Melun (<http://maps.google.com/maps?q=12%20rue%20des%20Saints-P%C3%A8res%2C%20H%C3%B4tel%20du%20D%C3%A9partement+77000+Melun>)

 01 64 14 77 77

 [seine-et-marne.fr](https://www.seine-et-marne.fr/fr) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr>)

 Organisateur : Département 77

 Entrée libre

Hommage à Rosa Bonheur

L'exposition « Femmes d'hier et d'aujourd'hui en Seine-et-Marne » met en lumière 8 femmes remarquables par leur carrière, leur personnalité et leur empreinte sur la Seine-et-Marne. Rosa Bonheur fait sans conteste partie de ces femmes qui ont marqué la Seine-et-Marne.

Peintre animalier du XIX^e siècle, Rosa Bonheur est certainement l'artiste peintre la plus célèbre et la plus vendue de son siècle, tant en France qu'en Angleterre et aux États-Unis.

Sa carrière internationale est éblouissante : vivant de son art dès l'âge de 14 ans, elle est la première femme artiste à recevoir la Légion d'honneur de la main de l'impératrice Eugénie. Première femme à s'acheter un bien immobilier grâce au fruit de son travail, Rosa acquiert le château de By, en Seine-et-Marne, en 1859. Elle y passera les quarante dernières années de sa vie.

Féministe convaincue, Rosa Bonheur est commémorée, en 2022, pour le bicentenaire de sa naissance. Découvrez son portrait à l'exposition « Femmes d'hier et d'aujourd'hui en Seine-et-Marne » sur le parvis de l'Hôtel du Département de Seine-et-Marne à partir du 8 mars 2022.

